



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Structures de jour fermées dès vendredi

EPIDÉMIE Des mesures seront prises afin d'assurer la continuité des soins pour les personnes âgées.

FLORENT BAGNOUD

Le Département valaisan de la santé, des affaires sociales et de la culture prend de nouvelles mesures face à l'épidémie de coronavirus. Afin de protéger les personnes âgées les plus vulnérables, toutes les structures de soins de jour seront fermées dès ce vendredi 13 mars, et ce pour une durée indéterminée.

Une quinzaine d'établissements sont concernés dans le canton. «Nous les avons informés de cette décision. Notre objectif est de limiter les contacts entre les personnes âgées qui bénéficient des prestations des foyers de jour», explique Victor Fournier, chef du Service de la santé publique.

Accueil possible en EMS

Concrètement, cela signifie que les clients des foyers de jour seront appelés à rester chez eux. Afin d'assurer la continuité de leur prise en charge, le Service de la santé publique explique que des mesures seront prises en collaboration avec les CMS régionaux et tout le réseau sanitaire valaisan. Les repas continueront quant à eux à être livrés à domicile par les organisations habituelles.

Et pour ceux qui le souhaitent, un accueil temporaire en EMS pourra également être possible. «Pendant cette période, les clients des foyers de jour seront privilégiés dans l'accès aux lits de court séjour en EMS», poursuit le chef du Service de la santé publique.

Et de préciser que malgré ces fermetures, le personnel soignant des foyers de jour ne sera pas mis au chômage

technique. «Il sera à la disposition du département pour venir renforcer les équipes des EMS ou des hôpitaux», indique Victor Fournier. «De manière plus générale, nous sommes en train de réfléchir à une série de mesures afin de renforcer les équipes soignantes dans le cas où la situation devrait s'aggraver. Le recours à des médecins et à du personnel médical retraité compte parmi les pistes évoquées.»

Task force créée

Le Conseil d'Etat a mis sur pied une task force qui sera chargée de collecter toutes les données pertinentes, d'élaborer et d'évaluer des mesures au niveau cantonal, mais aussi de transmettre et d'appuyer les revendications de l'économie valaisanne à la Confédération. Ce groupement réunit des représentants des associations faitières concernées, des syndicats et des services de l'Etat. «La mesure centrale, c'est la réduction de l'horaire de travail, ou chômage partiel, pour les petites et grandes entreprises valaisannes qui souffrent de l'impact du coronavirus. A ce jour, plusieurs dizaines de demandes ont déjà été déposées. Certaines sont déjà décidées, les autres seront traitées rapidement et sans bureaucratie inutile», indique le conseiller d'Etat Christophe Darbellay, qui préside la task force. **FBA**



Afin de protéger les personnes âgées, le canton va fermer toutes les structures de soins de jour.

LE NOUVELLISTE/
ARCHIVES